

bénite. Pendant l'Élévation, on leur faisait faire des actes de Foi, d'Espérance et d'Amour de Dieu ; et, après l'Office, ils chantaient quelques Cantiques spirituels, composés pour servir d'aliment à leur dévotion. Outre ces deux bourgades, les missionnaires désiraient de pouvoir en établir une troisième à la rivière des Prairies, c'est-à-dire au confluent de cette rivière et du fleuve Saint-Laurent : étant persuadés que si l'on établissait quelque habitation dans ce lieu, plusieurs sauvages, accoutumés déjà à y dresser leurs cabanes, s'y établiraient volontiers.

VI.

Mission passagère à Tadoussac.

La même année 1641, sur l'invitation des sauvages de Tadoussac, qui demandaient à être instruits, et refusaient de quitter leurs montagnes, et d'aller s'établir à Sillery, près de Québec, l'un des PP. Jésuites alla faire, chez eux une mission d'un mois environ. " Ce pays est si misérable, " écrivait le P. Vimont, qu'à peine les sauvages y trouvent-ils de la terre " pour leurs sépulcres. Ce ne sont que des rochers stériles et affreux. Si " la Compagnie de la Nouvelle-France y faisait bâtir une maison, comme " M. Duplessis-Bochart avait commencé, quelques missionnaires pour- " raient y résider, depuis le printemps jusqu'au départ des vaisseaux, " pour secourir les Français de la flotte, qui passent, tous les ans, quel- " ques mois à Tadoussac, et les sauvages dans leurs besoins. D'y demeu- " rer pendant l'hiver, c'est chose que je ne conseillerais à aucun Français : " les sauvages eux-mêmes s'en éloignent pendant ce temps-là, abandonnant " leurs rochers au froid, à la neige et aux glaces, dont on voyait encore " quelques restes, cette année, bien avant dans le mois de juin."

VII.

Résidence de Sainte-Marie en faveur des Hurons.

Nous avons dit que les Hurons vivaient réunis dans des bourgades, et s'appliquaient à la culture des champs ; et que, pour cela, les Récollets d'abord, et avec eux les Jésuites, étaient allés s'établir parmi ces peuples, afin de faire briller à leurs yeux le flambeau de la Foi. L'année 1638, les Jésuites avaient deux résidences dans les deux bourgs les plus considérables des Hurons, et y étaient au nombre de dix missionnaires, dont sept entendaient la langue du pays et la parlaient suffisamment pour donner à ces sauvages les instructions nécessaires. Six demeuraient ordinairement à la résidence de la Conception, au bourg d'Ossosané, et quatre dans celle de Saint-Joseph ; du nombre de ceux-ci les PP. Jean Brébeuf et Isaac Jogues. Ces missionnaires se proposaient d'établir d'autres résidences dans les bourgs plus éloignés ; mais l'expérience leur ayant appris que la conversion de ces peuples pourrait s'opérer plus aisément par la voie